

FICHE DE POSTE

INTITULÉ DU POSTE

Renfort saisonnier - Agent d'entretien de la commune Du 1^{er} juillet au 31 octobre 2021

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE/ENCADREMENT

*Missions:

- Travaille en équipe,
- Effectue des travaux d'espaces verts
- Contribue à la protection de l'environnement (Plantation de vivaces, réduction d'arrosage...),
- Participe au fleurissement et l'embellissement de la ville,
- Réalise des travaux d'entretien de la commune,

*Encadrement:

Non.

DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS PRINCIPALES

- * Entretien des espaces verts : Plantation, arrosage, désherbage, débroussaillage, Taille, Tonte (tractée), nettoyage et préparation des massifs,
- * Utilisation du souffleur,
- * Surveillance de la propreté des espaces publics et des espaces verts de la Ville,
- * Nettoyage des matériels et des outillages,
- * Respect des plannings élaborés par la hiérarchie.

RENFORT SUR LES ACTIVITÉS VOIRIE-ENVIRONNEMENT-PROPRETÉ

- * Balayage manuel, lavage, désherbage et entretien des voies publiques,
- * Remonter de l'état des voiries à sa hiérarchie.
- * Réalisation de travaux de manutention divers.

RELATIONS FONCTIONNELLES

*Internes:

- La Direction du Service Technique,
- Les agents du CTM.

*Externes:

- Fournisseurs, commerciaux.

COMPÉTENCES REQUISES

*Savoir

- Connaissances techniques aux différents fondamentaux dans le domaine de la propreté, de travaux d'entretien de la voirie et des espaces verts,
- Bonnes connaissances des moyens matériels dédiés à l'activité.

*Savoir faire

- Polyvalence afin d'assumer une continuité du service public.

*Savoir être

- Discrétion,
- Ecoute,

- Réactivité,
- Rigueur,
- Esprit d'initiative,
- Savoir rendre compte,
- Autonomie,
- Travail en équipe,
- Disponibilité,
- Ponctualité,
- Sens du service public.

CONTRAINTES ET DIFFICULTÉS SPÉCIFIQUES

- Travail en extérieur,
- Port des équipements de protections Individuel et de protection collective (EPI et EPC),
- Titulaire du permis B (facultatif).

RYTHME DE TRAVAIL

*Temps de travail : 35 heures

- Horaires indicatifs 8 h 30 - 12 h / 13 h 00 - 16 h 30